

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOs - 6 rue Pétrarque
31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la session :

- 17 et 18 mars 2022 13 et 14 octobre 2022

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOs

Le réseau PREVIOs a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées par le Réseau PREVIOs

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOs)

Prévention de la violence :

- **Prévention primaire** : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- **Prévention secondaire** : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- **Prévention tertiaire** : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

SIEGE SOCIAL :

Réseau PREVIOs, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse

Portable : 06.38.26.78.22 Fax. 05 31 60 29 28

Responsable pédagogique : serviceformation@reseauprevios.fr

Site : www.reseauprevios.fr

SIRET 49791238600024

Organisme de formation 73 31 05301 31.



PREVIOs

Réseau prévention violence
et orientation santé

FORMATION

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

17 et 18 mars 2022
13 et 14 octobre 2022



*Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,
habilité à dispenser des programmes DPC
Identifiant : 3796*

Cette formation est susceptible d'être développée
au sein de votre établissement.

Contact : serviceformation@reseauprevios.fr

LE PROFESSIONNEL FACE AUX VIOLENCES AU SEIN DU COUPLE

Contexte

L'ampleur du phénomène des violences au sein du couple n'est plus à démontrer. Une femme sur dix est concernée. Le coût des conséquences sanitaires et sociales de ces violences est estimé à minima à plus d'un milliard d'euros par an (dont un tiers d'aide aux incapacités consécutives des violences). Plus de 200 000 femmes sont concernées tous les ans, en ce qui relèvent des violences les plus graves (physiques et/ou sexuelles)

Aussi, il devient nécessaire pour les professionnels de connaître les mécanismes spécifiques de ces violences afin de pouvoir jouer leur rôle. Celui-ci est attendu en termes de prévention, repérage et évaluation des violences, ainsi que de prise en charge des différents protagonistes en présence.

Il s'agit d'aider le professionnel et/ou son équipe à s'impliquer sur les situations de façon proportionnée et notamment de favoriser rapidement la prise en charge en réseau des situations les plus préoccupantes.

Les institutions trouveront là une façon d'accompagner les professionnels susceptibles d'être mis en difficulté par la répétition des sollicitations ou par les comportements paradoxaux des victimes de violence.

Objectifs

- Accompagner la pratique des professionnels aidant les victimes de violences conjugales
- Mieux connaître l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple
- Identifier, sur cette thématique, ses représentations et émotions
- Appréhender les mécanismes des violences
- Connaître le rôle des professionnels concernés
- Connaître l'état de la législation guidant l'action
- Identifier les types de réponses qui peuvent être apportées
- Conseiller et orienter au mieux les victimes pour une prise en charge en réseau.

Descriptif

JOURNEE 1

9h00-10h00 – Psychologue

Travail sur les représentations des participants et échange sur la problématique telle qu'elle se pose dans leur pratique

10h00-12h30 – Psychologue

Présentation du mécanisme des violences au sein du couple :

- Cycle et spirale de la violence
- Impuissance acquise, aspects de dépendance
- Relation d'emprise

Repas libre

13h30-16h00 – Psychologue

Conséquences sur la santé psychologique et physique
Situations à risques (grossesse, séparation,...)

16h00-17h00-AVAC

Prise en charge des auteurs de violences conjugales

JOURNEE 2

9h00-11h30 – France Victimes 31 Juriste

Aspects juridiques
Parcours des victimes

11h30-12h30 – Médecin légiste

Aspects médico-légaux

Repas libre

13h30-14h30 – Psychologue Consultation Prévention Violence

Orientation vers le réseau de prise en charge

14h30-16h30- Psychologue

Comment agir en tant que professionnel sur cette thématique ?
Prévention, repérage, prise en charge précoce
Travail sur des études de cas présentées par les participants

16h30-17h00- Conclusion-bilan de la formation

Intervenants : Psychologue, Juriste, sociologue, Médecin Légiste.

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels des secteurs médico-social et social

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis

LIEU ET DATES

Toulouse

Session 1 : 17 et 18 mars 2022

Session 2 : 13 et 14 octobre 2022

Inscriptions closes 10 jours avant chaque session

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE ET

ADMINISTRATIVE : Béatrice FOURTEAU

Coordnatrice Réseau PREVIOS

CONTACT : serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Tarif

Formation continue : 750 €

Tarifs spécifiques (inscription individuelle hors formation continue, étudiants, demandeurs d'emploi,...) : nous contacter

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique

Un désistement intervenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit, ainsi que toute participation partielle, entraîne la facturation systématique de la formation

Cette formation est proposée, sur demande, en intra-service.

Le réseau PREVIOS se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.